

LICENCE

Mention : Sciences du langage

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Recueil de matériaux linguistiques (lexiques, transcriptions, corpus...) en vue de leur exploitation. - Analyse des spécificités linguistiques et langagières d'un corpus donné en vue de mieux comprendre le fonctionnement de la parole, du discours et des langues. - Identification des principaux fonctionnements cognitifs et sociaux de l'acquisition, de la compréhension et de la production du langage chez l'enfant. - Caractérisation des principaux fonctionnements cognitifs et sociaux du développement langagier chez l'adulte dans des situations typiques ou atypiques. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère. - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation des spécificités linguistiques et discursives de productions socialement signifiantes. - Etablissement d'une bibliographie adaptée à une demande académique ou sociale. - Repérage des outils, potentiellement numériques, nécessaire à l'analyse de données linguistiques. 	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement des langues du monde dans un certain nombre de dimensions, et ce dans le cadre d'études diverses, qu'il s'agisse, par exemple, d'un contexte académique (présentation, exposé, analyse d'un corpus) ou professionnel (étude de terrain, étude de contexte, étude des modalités d'apprentissage d'une langue maternelle ou seconde). - Repérer la diversité de la structure des langues du monde pour en apprécier les similitudes et différences. - Identifier et décrire les usages langagiers dans leur diversité. - Recueillir et exploiter des matériaux linguistiques (lexiques, transcriptions, corpus...). - Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'expliquer le fonctionnement du langage humain dans un certain nombre de dimensions (acquisition, compréhension, production, chez l'enfant comme chez l'adulte), dans le cadre d'études diverses. - Analyser les données langagières d'une situation de communication, en tenant compte à la fois des caractéristiques linguistiques et du contexte de sa production. - Analyser des discours oraux et des productions écrites à partir des structures, de l'évolution et du fonctionnement de la langue dans des contextes de communications variés. - Mobiliser des compétences métacognitives et métalinguistiques concernant les langues maîtrisées et connues. - Concevoir et expliciter une problématique du langage et mettre en œuvre son traitement scientifique avec les outils et méthodes de référence, potentiellement les outils numériques spécifiques de la discipline. - Repérer le rôle des sciences du langage dans la société (éducation inclusive, outils techniques, politiques linguistiques, etc.). <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	